



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

PARODONTIE E-LEARNING - DPC

13002325021

Prévention, diagnostic et traitements des
maladies parodontales en E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ



Mise à jour du document le 09/07/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Évaluer les pratiques actuelles en matière de diagnostic et de traitement
- Identifier les points forts et les axes d'amélioration dans la prise en charge des patients
- Mettre en place des actions concrètes pour améliorer la qualité des soins dispensés aux patients concernés et réévaluer leur impact.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

3 étapes, à réaliser dans les délais prévus :

Étape 1 : Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation

Étape 2 : Formation continue via 7 modules thématiques ludiques (7 heures au total)

Étape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

MODALITÉS D'INSCRIPTION

SESSIONS 2024 : Numéro d'action DPC = 13002325021

- Session du **08 juillet au 11 octobre 2024** > **session DPC 24.004**
- Session du **09 septembre au 20 décembre 2024** > **session DPC 24.003**

Pour vous inscrire, connectez-vous sur votre compte DPC [| Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

FORMATEURS

Dr Marika GADEAU

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

Formation continue : 7 heures en e-learning

Évaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

PROGRAMME

Evaluations des pratiques professionnelles - Audit 1er tour

Module 1 : **Etiologie et prévalence des maladies parodontales**

Module 2 : **Établir un diagnostic précis des maladies parodontales**

Module 3 : **Informé le patient de l'intérêt de la prise en charge parodontale**

Module 4 : **Les traitements non-chirurgicaux des maladies parodontales**

Module 5 : **Les traitements chirurgicaux des maladies parodontales**

Module 6 : **Comment réaliser la maintenance parodontale des patients sur le long terme**

Evaluations des pratiques professionnelles - Audit 2ème tour

TARIF

565.50€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

PROGRAMME INTEGRE : 565.50€

Prise en charge intégrale par l'ANDPC (sous réserve d'un crédit DPC suffisant) - Aucune avance de fonds

CALENDRIER

- Session du **08 juillet au 11 octobre 2024** > **session DPC 24.004**
- Session du **09 septembre au 20 décembre 2024** > **session DPC 24.003**

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse referenthandicap@ufsbdd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances pré et post formation

Evaluation de formation en fin de parcours

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 91%**(satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **24 stagiaires formés**(calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat